

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune d'ASPREMONT (06790)**Séance du 10 Avril 2025**

Date de
convocation :
04/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE.

Présents :

M. BONSIGNORE Pascal

M. PIERACCINI Joel
Mme GIAUFFRET Caroline
M. ARZANI Jean-Pierre
Mme FAYOLLE Patricia
M. CHAIX Michel
M. ANDRIO Franck
M. MERCIER Thierry
M. BARBIER Olivier
Mme DI BARTOLO Claire
M. GIOAN Aimé
Mme ASSO CHARNET Geneviève

Excusés avec procuration :

- Monsieur COUBETERGUES Benoit a donné pouvoir à Monsieur MERCIER Thierry.
- Madame SALET Cathy a donné pouvoir à Monsieur le Maire.
- Madame PERNOT Chantal a donné pouvoir à Monsieur PIERACCINI Joel.
- Madame VONNER Isabelle a donné pouvoir à Monsieur ARZANI Jean-Pierre.

Absente excusée :

- Madame GIGNOUX Laure
- Madame HAM Emmanuelle

Absent : Monsieur LE MORVAN Gilles

Madame DI BARTOLO Claire a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 12
Pouvoirs : 4
Votants : 16

Vu le règlement départemental des aides aux collectivités,

Considérant que le Département soutient le milieu artistique avec la multiplication des événements qui font appel à des artistes, mais également avec un soutien actif aux actions culturelles des associations et des communes sur l'ensemble du territoire départemental.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter une subvention d'un montant de 20 000 euros auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour la programmation de ses activités culturelles,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 20 000 euros auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour la programmation 2025 de ses activités culturelles de la commune.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.

Aspremont, le 14 avril 2025



Le Maire,

Pascal BONSIGNORE